# Billets d'Afrique...

## ...et d'ailleurs

*Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines*


Dossier

# L'Europe à l'assaut des migrants

**Près de 29 000 morts en Méditerranée en 15 ans, plus de 2000 migrants portés disparus en mer depuis janvier 2015, et 1100 sur le seul mois d'avril : les chiffres se sont étalés dans les médias, provoquant un peu d'indignation collective… vite disparue derrière la rhétorique d'un « afflux ». L'Union européenne peut donc maintenir le cap : une réponse sécuritaire et la militarisation des frontières (lire p. 6-7) et la sous-traitance de l'endiguement des « flux » à des pays alliés (lire p. 8).**


**P.2 Les brèves de la Françafrique**

**P.3 Édito**

**Hollande au Cameroun**

**P.4-5 Niger**

**« Les autorités ne veulent pas qu'on parle des exactions sur le terrain »**

Le Niger connaît un inquiétant durcissement sécuritaire sous couvert de lutte contre le terrorisme. Entretien avec le militant Moussa Tchangari, de l'ONG Alternative Espaces Citoyens, arrêté et détenu 10 jours en garde à vue après un rapport critique sur l'évacuation forcée de populations des îles du lac Tchad dans le cadre de la lutte contre Boko Haram.

**P.6-7 Dossier**

**Politique migratoire européenne : une approche sécuritaire criminelle**

L'Union européenne maintient le cap : le tout sécuritaire semble être la seule option envisageable pour les institutions européennes et les États membres.

**P.8 Dossier**

**Quand l'Europe sous-traite le contrôle des migrations**

La fermeture des frontières européennes s'est accompagnée d'une intensification de la coopération avec les « pays tiers » pour les transformer en gardes-frontières de l'UE.

**P.9 À lire**

**Côte d'Ivoire, histoire d'une normalisation**

Nouveau livre de Fanny Pigeaud, *France-Côte d'Ivoire : Une histoire tronquée*, Ed. Vents d'ailleurs, juin 2015.

**P.10-11 Yougoslavie/Rwanda**

**Le rôle clé de l'amiral Lanxade**

La France est mise en cause pour avoir aidé les auteurs de deux génocides : celui commis il y a tout juste vingt ans, du 11 au 17 juillet 1995, par des militaires serbes sur les Bosniaques de Srebrenica ; celui perpétré d'avril à juillet 1994 contre les Tutsi du Rwanda. Un point commun : le rôle de l'amiral Jacques Lanxade.

**P.12 Les brèves de la Françafrique**



Lettre mensuelle éditée par Survie // N° 248 Juillet-août 2015 - 2,30 euros http://survie.org

# En bref

## Monsieur « petite blague »

En visite officielle en Algérie mi-juin, François Hollande n'a pas pu refréner son goût pour les plaisanteries de mauvais goût. Interrogé sur la santé du président algérien, le président français a déclaré : « *Le président Bouteflika m'a donné une impression de grande maîtrise intellectuelle et même c'est rare de rencontrer un chef d'Etat qui a cette alacrité, cette capacité de jugement (...) Je ne suis pas médecin, mais ce que je peux vous dire c'est que la qualité de la discussion que nous avons eue était particulièrement intense et particulièrement élevée (...) il a toutes les capacités pour apporter sa sagesse et son jugement pour régler les crises du monde* ». On comprend mieux pourquoi le monde va si mal…

## Un bon score

C'est officiel : pour l'année 2014, le surcoût dû aux opérations extérieures (Opex) a dépassé de 665 millions d'euros les prévisions du budget, pour atteindre un total de 1,115 milliard d'euros. Soit un résultat assez comparable aux années antérieures. Rappelons que cette sous-évaluation est délibérée et vise à faire financer ces dépassements par les autres ministères. Ainsi, l'Education nationale aura par exemple contribué pour 93 millions aux Opex (*L'Obs*, 05/03). Et encore, les chiffres des Opex ne prennent pas en compte l'usure accélérée des matériels. Selon le chef d'État major auditionné par les députés (21/05), quelques 20 % des matériels terrestres de retour de l'opération Barkhane sont irrécupérables, et les moteurs des hélicos s'abîment deux fois plus vite. Une bonne affaire pour les marchands d'armes.

## Un bon score (bis)

Un deuxième chiffre qui n'est pas sans lien avec le précédent : invité le 18 juin sur BFMTV, pendant le salon du Bourget, le ministre français de la Défense a annoncé qu'il s'attendait à plus de 15 milliards d'euros de prises de commandes pour l'année 2015 en matière d'exportation de matériel de défense, notamment grâce à la vente des Rafale. Un succès qu'il attribue à l'insécurité grandissante dans le monde et à « l'excellence » des matériels proposés qui sont « *combat proven* », c'est-à-dire qui ont fait leur preuve lors des interventions militaires françaises… Mais l'exécutif cherche à augmenter encore les ventes. Filmé par BFMTV le 15 juin, François Hollande a tenté le coup de l'humour auprès du Gabonais Ali Bongo, en lui lâchant, pendant la démonstration aérienne de l'avion vedette de Dassault, « *comme prévu, ils vont te faire un prix* ». Pour un Rafale Mal Acquis ?

## Hypocrisie

« *Nous sommes aussi à ses côtés pour que la justice puisse faire son travail en toute indépendance par rapport à des événements ou à des faits qui ont pu à un moment saisir le Burkina Faso* », a affirmé François Hollande à l'occasion de la visite officielle du président burkinabè de transition Michel Kafando. Sauf bien sûr quand la France organise l'exfiltration de l'ancien dictateur Compaoré pour le soustraire à la justice de son pays, mais c'est un détail. On doute également de la grande motivation des militaires français à soutenir la dissolution du Régiment de Sécurité présidentiel (RSP), la garde présidentielle criminelle de l'ancien dictateur, sur laquelle ils continuent de s'appuyer dans le cadre de leur « guerre contre le terrorisme », et qui fait peser sans cesse une menace sur le processus de transition. Le président français faisait-il plutôt allusion à l'assassinat de Thomas Sankara en 1987 et au mystère qui entoure encore la question des sponsors internationaux de ce coup d'État qui avait porté Blaise Compaoré au pouvoir ? Si c'est le cas, on attend alors impatiemment la création d'une Commission d'enquête parlementaire et l'ouverture des archives secrètes françaises demandée par la veuve du leader africain assassiné. On n'a pourtant vu aucun député socialiste pour accueillir cette dernière à l'Assemblée nationale le 16 juin dernier...

## Bilan « globalement positif »

Comme Georges Marchais en son temps au sujet de l'ex-URSS, les députés français jugent « *globalement positif* » sur « *le plan militaire* » le bilan de 60 ans d'interventions militaires françaises depuis les indépendances puisque « *nous pouvons dire sans nous tromper que l'armée française est aujourd'hui au meilleur niveau mondial* » (Présentation du rapport d'information « Engagement et diplomatie : quelle doctrine pour nos interventions militaires ? » par le député Guy-Michel Chauveau, 20/05). Pour ce qui concerne le « *bilan politique des engagements extérieurs français* » notamment « *à l'aune de la stabilisation des Etats où ces engagements ont été conduits, le constat est très mitigé* ». C'est ce qui s'appelle avoir le sens de l'euphémisme ! Surtout quand les députés donnent comme exemple de « *réel effet stabilisateur (...) la présence française au Tchad depuis les années 1980* ». Sur ce sujet, on lira plutôt le rapport de Roland Marchal, « Petites et grandes controverses de la politique française et européenne au Tchad » (avril 2015), disponible sur le site de l'ONG CCFD-Terre Solidaire.

## Burundi : haute tension à la veille de la présidentielle

Les élections législatives et communales organisées le 29 juin au Burundi et boycottées par l'opposition ont tourné à la farce. Malgré la présence de journalistes occidentaux et de rares analystes internationaux (l'Union africaine avait renoncé à déployer ses observateurs dans les bureaux de vote), des agents chargés du dépouillement n'ont pas hésité à truquer les feuilles d'émargement pour atteindre un score de 95 % de votants. Le porte-parole de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a prétendu que le taux de participation « tend vers les 100 % à l'intérieur du pays ». Les tenants du régime ne cherchent même plus à être crédibles. Le Burundi attend toujours le résultat de ces élections truquées. Un très mauvais signe supplémentaire à la veille de l'élection présidentielle imposée par Pierre Nkurunziza.

La terreur a encore gagné un cran lorsque six personnes ont été tuées mercredi 1er juillet par balles dans le quartier de Cibitoke, au nord de Bujumbura. La police a avancé un accrochage nocturne avec un « groupe armé ». Cependant les six hommes ont été tués d'une balle dans la tête au terme d'une nouvelle opération d'intimidation, dans différentes rues de ce quartier « d'opposants ».

Nouveau médiateur désigné par le secrétaire général de l'ONU, le Sénégalais Abdoulaye Bathily est récusé par le régime.

L'élection présidentielle ne pouvait s'annoncer sous de pires auspices. Après des élections législatives et communales truquées, le président Pierre Nkurunziza semble sûr d'être réélu le 15 juillet pour le troisième mandat que lui interdisent pourtant les accords d'Arusha et la Constitution.

## Premier ministre béninois des Affaires étrangères françaises ?

Si l'on en croit *La Lettre du continent* (19/06), le président béninois Boni Yayi aurait sollicité le chef de la diplomatie française pour convaincre Lionel Zinsou d'accepter le poste de Premier ministre. Ce Franco-Béninois fut en effet le conseiller spécial de l'un comme de l'autre. Une bonne affaire pour le président béninois, qui pourra compter sur l'indulgence de la diplomatie française à l'égard de son régime en bout de course. Une meilleure affaire encore pour la « diplomatie économique » chère à Laurent Fabius. Zinsou reste en effet administrateur de la fondation AfricaFrance qu'il a fondée sous le parrainage de Hollande il y a quelques mois et qui vise à promouvoir les intérêts des entreprises françaises face à la concurrence, chinoise notamment. Un candidat rêvé pour la France s'il décidait d'utiliser son poste comme rampe de lancement pour la prochaine élection présidentielle au Bénin… Quant au remplaçant de Zinsou à la tête de la fondation AfricaFrance, Hakim El Karoui, lui aussi passé par la banque Rothschild, il a été la plume de Raffarin, soutien de Ségolène Royal en 2007, mais surtout mis en cause au moment de la révolution tunisienne pour avoir conseillé Ben Ali jusqu'au bout… Une belle équipe !

## Mallettes

Dans une série d'articles consacrés à « L'après Sassou », *LeMonde.fr* (16/06) dresse le portrait de Jean-Dominique Okemba, « l'homme de l'ombre » du dictateur congolais : « *Décoré de la légion d'honneur, en 2011, sur demande Nicolas Sarkozy, le contre-amiral est un habitué du palais présidentiel français. Surtout du bureau du secrétaire général. De Dominique de Villepin à Claude Guéant, ils ont été quelques-uns à fréquenter cet homme à la grande silhouette d'ascète. Chef des services de renseignements, Jean-Dominique Okemba était chargé des remises d'espèces au clan Chirac, selon le témoignage du 4 octobre 2011 de l'avocat Robert Bourgi dans le dossier des biens mal acquis. Une mission de grande confiance qui a valu à JDO d'être considéré comme le vrai n° 2 du régime. Et l'arrivée au pouvoir des socialistes en France n'a pas mis fin à ses visites*. » Le changement, ce n'est toujours pas maintenant…

# Hollande au Cameroun

**Le président français fait escale à Yaoundé le 3 juillet, après Lomé et Luanda. Cette visite, après celle de l'année dernière au Tchad, confirme le renoncement de François Hollande à la moindre rupture dans la politique françafricaine. Pourtant le Cameroun ne brille pas par son respect de la démocratie. Paul Biya, au pouvoir depuis 1982, s'est arrogé la présidence à vie lors de la dernière réforme constitutionnelle en 2008, qui entraîna des émeutes dont la répression fit plus de 150 morts. Il ne brille pas non plus par son respect des droits de l'homme. Une justice aux ordres condamne à de lourdes peines de prison ceux qui critiquent le pouvoir ou lui font de l'ombre. Déjà très limitée la liberté d'expression vient d'être réduite à néant par la nouvelle législation anti-terrorisme qui assimile le fait de manifester à un acte de terrorisme, puni de mort, et qualifie d'apologie du terrorisme toute critique du régime.**

**Mais le Cameroun est une pièce maîtresse de l'influence française en Afrique centrale. Si l'armée française n'y stationne pas officiellement, elle y gère depuis dix ans, conjointement avec le Cameroun, et finance annuellement à hauteur de 120 millions de CFA, une école supérieure internationale de guerre, qui forme les cadres supérieurs des armées d'Afrique francophone. Les officiers supérieurs français qui l'encadrent sont également conseillers techniques des chefs d'État-major de l'armée camerounaise. Cette armée, qui est aux prises avec les incursions de Boko Haram dans le Nord, se fournit en armements français.**

**Les multinationales françaises sont également très présentes au Cameroun, où elles exploitent les plantations, le bois et le pétrole. Bolloré possède toute la structure logistique de l'État camerounais, avec le port de Douala, et les chemins de fer, qui assurent la desserte terrestre vers le Tchad et la Centrafrique. Un consortium du groupe Vinci s'est vu attribuer, de gré à gré après annulation de l'appel d'offres, la construction du deuxième pont sur le Wouri, pour un coût de 120 milliards de CFA, avec 86 milliards de financements français (66 milliards de prêt AFD et 20 milliards de contrat de désendettement, plus une rallonge de 30 milliards pour les annexes), qui reviendront ainsi au bercail. Les Chinois proposaient de construire ce pont pour 65 milliards. Le franchissement du Wouri permet d'acheminer jusqu'au port de Douala la production des vastes plantations, notamment françaises, de la partie occidentale du Cameroun. L'opération est triplement gagnante pour les entreprises et capitaux français.**

**Dans ces conditions Hollande ne pouvait pas refuser à Biya la caution d'une visite amicale pour réparer l'affront de la préférence pour Déby manifestée l'année dernière. Une campagne anti-française avait alors été orchestrée par le pouvoir camerounais, qui criait au complot contre Biya. Il est vrai qu'il y a longtemps que les USA ne considèrent plus ce despote octogénaire, qui a laissé le pays se scléroser et qui s'est déchargé sur les Chinois du soin de le sortir du sous-développement, comme "the right man" pour ce bastion stratégique de l'Afrique Centrale. Sarkozy n'a jamais daigné y mettre les pieds. L'indéfectible soutien de la France allait-il manquer au régime qu'elle avait imposé dans le sang en 1960 contre la revendication nationaliste et dont Rocard était encore il y a peu le conseiller présidentiel attitré ? C'était mal connaître Hollande qui, en bon apparatchik françafricain, a fait retoquer par Elisabeth Guigou, présidente de la commission des affaires étrangères, le sévère rapport parlementaire sur la politique africaine de la France qui blâmait ces accointances d'un autre âge.**

***Odile Tobner***

## Niger

# « Les autorités ne veulent pas qu'on parle des exactions sur le terrain »

**Le Niger connaît un inquiétant durcissement sécuritaire sous couvert de lutte contre le terrorisme. Entretien avec le militant Moussa Tchangari, de l'ONG Alternative Espaces Citoyens, arrêté et détenu 10 jours en garde à vue après un rapport critique sur l'évacuation forcée de populations des îles du lac Tchad dans le cadre de la lutte contre Boko Haram.**

## Le contexte

Moussa Tchangari est l'un des principaux animateurs des mouvements de défense des droits humains au Niger depuis plus de 20 ans. Porteur d'une parole très critique des pouvoirs politiques successifs au Niger, très impliqué dans les Forums Sociaux mondiaux qu'il suit depuis le début, il est un des représentants au Niger de cette pensée altermondialiste. Proche de Survie depuis des années, il a aussi beaucoup travaillé sur l'indépendance confisquée du Niger en 1960 et sur les mouvements indépendantistes de cette période.

Avec Alternative Espaces Citoyens, il se préoccupe ces derniers mois des graves violations des droits humains commises au nom de la « lutte contre le terrorisme », et en particulier lors des opérations contre les groupes armés se revendiquant de Boko Haram. La zone du Lac Tchad est particulièrement touchée car elle sert de « zone de repli » pour Boko Haram qui pratique des raids de pillage dans des villages de la partie du Niger frontalière avec le nord du Nigeria, pour y prendre les récoltes et le bétail. Cette zone est donc régulièrement au cœur des opérations menées par les armées nigérienne, tchadienne et camerounaise.

*Crédit photo : Fondation Frantz-Fanon*

**Billets : Bonjour Moussa Tchangari, est-ce que vous pouvez nous rappeler ce sur quoi travaillait Alternative Espaces Citoyens (AEC) ces derniers mois ainsi que les conditions de votre arrestation ?**

J'ai été arrêté le 18 mai 2015 aux environs de 13h par le service central de lutte contre le terrorisme où je m'étais rendu pour apporter de la nourriture à des chefs de village de la région de Diffa, qui avaient été eux-mêmes arrêtés. Le directeur du service central m'a fait savoir que mon arrestation faisait suite à une interview que j'avais donnée à RFI et au cours de laquelle j'avais dénoncé l'arrestation de ces chefs de village accusés de refus de collaborer avec les forces de défense et de sécurité.

Au fil des interrogatoires, j'ai compris que mon arrestation était plutôt liée au travail de veille citoyenne que mène notre association dans la région de Diffa, où les autorités avaient pris des mesures particulièrement dures dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Dans ce cadre, l'association Alternative Espaces Citoyens, dont je suis le Secrétaire général, avait publié un premier rapport sur les conséquences socio-économiques de l'état d'urgence décrété suite aux attaques de février dernier, puis un second rapport sur le déplacement forcé des populations des îles du lac Tchad au début du mois de mai.

C'est donc ce travail de suivi des impacts de la lutte contre le terrorisme sur la situation des droits humains qui ne plaît pas aux autorités en place ; car nos rapports ont dénoncé les mesures prises par les autorités, en particulier le déplacement forcé des populations, comme une violation très grave et inédite des droits humains au Niger.

On sait que pendant les guerres des milliers de personnes se déplacent, mais elles le font d'elles mêmes, poussées par les menaces engendrées par les affrontements. Mais dans ce cas précis, il s'agit de déplacements sous la menace d'un État qui dit à sa propre population « vous avez quelques jours pour quitter la zone, après quoi vous serez considérés comme des cibles ».

**Suite à cet ultimatum, rien n'avait été prévu pour accueillir ces populations ?**

Les gens ont été poussés à quitter leur lieu d'habitation, abandonnant parfois leurs biens, y compris leur cheptel. Beaucoup ont dû marcher sur des longues distances, sous la chaleur, la peur au ventre ; quelques personnes sont même mortes au cours de leur déplacement. Lorsque ces personnes arrivent finalement quelque part, elles constatent que rien n'est prévu pour les assister. Les autorités n'ont pas traité ces personnes comme des citoyens, elles ont violé leurs droits les plus élémentaires. Ce qui s'est passé est vraiment très grave.

**C'est la dénonciation de ces faits qui vous vaut une arrestation pour complicité de terrorisme et une garde à vue de dix jours (le maximum légal), aujourd'hui encore vous restez poursuivi. Pour quelles raisons ?**

Les charges initiales ont été abandonnées, au profit de nouvelles accusations d' « atteintes à la défense nationale et actes visant à démoraliser l'armée ». Beaucoup de partenaires d'AEC, beaucoup de chancelleries (dont la France) et une large partie de l'opinion nationale se sont mobilisées pour exiger ma libération.

Après ma libération, il y a eu des manifestations dans la rue pour exiger la fin du harcèlement dont sont victimes les défenseurs des droits de l'Homme, puisque je ne suis pas le seul dans ce cas.

D'une certaine manière ma détention m'a permis de savoir quelles étaient les autres personnes arrêtées, de les interroger aussi, de voir quels étaient leurs problèmes. Beaucoup sont détenues arbitrairement, parfois battues et torturées avant même d'être emmenées en détention, je l'ai vu de mes yeux.

Le gouvernement nous reproche de ne pas parler des violations de Boko Haram, comme si Boko Haram était signataire d'un quelconque traité international, comme si c'était un gouvernement. Nous disons que les autorités nigériennes sont tenues de respecter le droit international humanitaire et les textes qu'elles ont signés ; bien entendu, ce n'est pas pour autant que nous nions les crimes et violations commis par Boko Haram, qui est un groupe terroriste, dont on sait qu'il ne se préoccupe point des droits humains. Les autorités nigériennes ne veulent pas qu'on parle des exactions commises sur le terrain par certains éléments des forces de défense et de sécurité ; car, pour elles, cela pourrait les démoraliser et saper les actions de lutte contre le terrorisme. Le discours officiel travaille en permanence à une normalisation des exactions pour l'opinion publique nationale et internationale, et s'en prend aux voix qui s'y opposent.

**Plus généralement quels sont les impacts sur les populations de la guerre contre le terrorisme menée par le Niger et soutenue par la France et les États-Unis ?**

La guerre contre le terrorisme a des conséquences multiples. D'abord sur le plan économique, les activités dans la région de Diffa sont très ralenties, et même pour certaines complètement arrêtées puisque le gouvernement a pris des mesures pour les interdire temporairement comme par exemple le commerce du poivron et du poisson qui est vital pour cette partie du pays. Or, cette partie du Niger était déjà durablement affaiblie à cause des conséquences du conflit qui s'éternise au nord-est du Nigeria.

D'une manière générale, le pays dans son ensemble paye un très lourd tribut à la guerre contre le terrorisme. Le budget de la Défense ne fait qu'augmenter sans pour autant que du point de vue de la sûreté du pays nous n'ayons plus de résultats. Ces augmentations des budgets militaires se font automatiquement au détriment des secteurs sociaux tels que l'éducation et la santé.

En dehors de cela, il faut dire aussi que cette situation sécuritaire très dégradée a ouvert la porte à l'installation au Niger de bases militaires étrangères, notamment françaises et américaines ; ce qui, à notre avis, est une remise en cause de la souveraineté du pays.

**La France a placé le Niger au centre de son dispositif de renseignement pour l'opération Barkhane. Quel regard est-ce que vous portez sur ce renouveau de l'alliance franco-nigérienne ?**

Je ne sais pas si on peut parler d'alliance, ce que je vois est un retour en force de l'impérialisme français au Niger comme cela fait longtemps qu'on ne l'avait pas vu. La situation concerne d'ailleurs tous les pays du Sahel, on pourrait presque dire que les groupes terroristes ont beaucoup aidé la France à obtenir des nouvelles bases militaires un peu partout, comme au Mali, au Burkina, au Niger, ce qui lui a permis de lancer l'opération Barkhane qui concerne l'ensemble de la zone. D'un point de vue militaire, on peut dire que les groupes terroristes ont aidé la France à reprendre pied sur l'ensemble de la bande sahélo-saharienne qui commençait à lui échapper.

**A moins d'un an de la prochaine élection présidentielle, et après que vous avez organisé une grande manifestation contre les dérives autoritaires du pouvoir, comment voyez-vous les choses ?**

C'est bien sûr très difficile de dire ce qu'il va se passer. Mais les élections sont prévues et c'est une opportunité pour tout le monde. Pour l'opposition, c'est une opportunité pour essayer de provoquer l'alternance, on peut aussi voir émerger des candidats indépendants. Le régime en place va aussi tout faire pour remporter ces élections, mais aujourd'hui on ne peut pas dire ce qu'il va se passer.

Le contexte de lutte contre le terrorisme ne doit pas empêcher que les élections se tiennent. Au Nigeria par exemple ils ont fait des élections acceptables.

Selon moi cela devrait même être une source de motivation supplémentaire pour organiser ces élections et la plus grosse erreur serait de douter de l'intérêt de faire ces élections. Le contexte est très difficile mais ça doit au contraire pousser les autorités à faire la meilleure élection possible.

***Propos recueillis le 28/06***
***par Danyel Dubreuil***

## Recyclage radioactif

Selon le site *Mondafrique* (10/06), Anne Lauvergeon aurait rejoint le comité de soutien de Zéphirin Diabré pour la prochaine élection présidentielle en octobre au Burkina Faso, qui doit suivre la période de transition. Juste retour d'ascenseur pour celui qui avait été en charge du secteur Afrique du groupe Areva, tentant notamment, en 2007, au moment de l'acquisition d'Uramin, de mettre sur pied des joint-ventures qui serviraient de faux nez pour défendre les intérêts miniers du groupe français (*Médiapart*, 14/12/2014). On comprend que Diabré ait été invité au dernier congrès du Parti socialiste, alors même qu'il se réclame de la mouvance libérale…

## Liberté (relative) de la presse

Incroyable fermeté du Quai d'Orsay après l'expulsion musclée d'un journaliste de RFI du Tchad : « *La France rappelle son attachement au respect de la liberté de la presse et au libre exercice du métier de journaliste* » (24/06). Pour ceux qui ne pratiquent pas quotidiennement la langue de bois diplomatique, précisons qu'il s'agit du minimum syndical et que la formulation lapidaire indique surtout qu'on ne veut ni se mouiller, ni se fâcher avec quiconque, et surtout pas avec le dictateur qui accueille le centre de commandement de l'opération Barkhane…

## Flux financiers

Selon un rapport de l'ONG Oxfam (*Parlons argent : l'Afrique invitée du G7*, 07/06), en 2010, « *dernière année pour laquelle des données sont disponibles, des multinationales et des investisseurs basés dans les pays du G7 ont escroqué l'Afrique de 6 milliards de dollars* » par diverses techniques de manipulations fiscales. A l'inverse, « *une nouvelle étude publiée par le Fonds International pour l'Agriculture et le Développement (FIAD), indique que le transfert de fonds de migrants en Europe vers leurs pays d'origine, s'élève à 109 milliards de dollars* » et permet la survie de 150 millions de personnes (*unmultimedia.org,* 15/06) On comprend l'obstination des dirigeants européens à vouloir juguler l'immigration : que de telles sommes puissent échapper aux multinationales ou aux canaux officiels de « l'aide » au développement, c'est un vrai scandale.

## Migrants

# Politique migratoire européenne : une approche sécuritaire criminelle

**Passée une vague passagère d'émotion collective, l'Union européenne a repris sa politique migratoire sans changer de cap : l'option sécuritaire lui semble être la seule voie.**

Près de 29 000 morts ou disparus en Méditerranée depuis 2000, plus de 2000 migrants portés disparus en mer depuis janvier 2015, et 1100 sur le seul mois d'avril : les chiffres des drames de l'immigration vers l'Union européenne (UE) ont fait la une des journaux ces trois derniers mois, provoquant en avril une vague d'indignation et de protestations qui a touché jusqu'aux institutions européennes. Mais leurs atermoiements sur le ton du « plus jamais ça » ne peuvent faire oublier que cette tragédie est l'aboutissement de 20 années d'une politique migratoire européenne basée principalement sur la « lutte contre l'immigration illégale » à travers la fermeture des frontières, et sur une approche de plus en plus restrictive des voies dites « légales » d'immigration. Dans le même temps, la politique étrangère de l'UE et de ses membres, que ce soit l'interventionnisme militaire, le soutien à des régimes non-démocratiques, le pillage des matières premières, la conclusion d'accords de libre-échange profondément inéquitables, a contribué à faire augmenter l'immigration d'Afrique ou du Moyen-orient vers l'Europe, les personnes fuyant alors les guerres, la violence politique, la pauvreté croissante[1].

## Vers une politique migratoire sécuritaire

Les premiers jalons de cette politique sont posés par le programme de Tampere en 1999, qui met alors l'accent sur la liberté et le respect des droits (pour les citoyens européens comme pour les étrangers) plutôt que sur les mesures de sécurité. Le tournant sécuritaire s'opère dans le courant des années 2000 à la suite des attentats de septembre 2001 puis de mars 2004 à Madrid. Le programme de La Haye adopté en 2004 établit pour la première fois un lien direct entre la sécurité de l'UE et l'immigration, et place l'immigration « illégale » en tête des problèmes transfrontaliers, aux côtés du terrorisme et de la criminalité. C'est à cette même date qu'est créée l'agence Frontex pour coordonner les États membres dans la gestion des frontières extérieures. Le Pacte européen sur l'immigration et l'asile de 2008 poursuit cette logique sécuritaire en distinguant une immigration « choisie » utile au marché du travail européen et une immigration indésirable à maintenir ou renvoyer hors des frontières, grâce à la politique de « retour » (un euphémisme pour désigner les expulsions) qui autorise la détention des migrants. La législation européenne adoptée par la suite vise à atteindre un « *système intégré de gestion des frontières extérieures* » et à poursuivre l'harmonisation des procédures d'asile dans les pays européens, un objectif louable mais qui profite uniquement aux migrants ayant réussi à entrer dans la forteresse européenne.

## Fermeture des frontières, militarisation des contrôles

Les objectifs officiels de ce contrôle sont triples : lutter contre le terrorisme, contre l'immigration irrégulière et contre la criminalité transfrontalière, les trois étant considérés comme des « menaces ». Mais les outils progressivement mis en place pour surveiller et fermer les frontières ont prouvé que la priorité était bien l'immigration.

L'agence Frontex est au cœur de ce dispositif. Créée en 2004, elle a vu ses moyens augmenter de façon exponentielle (19 millions € en 2006 contre 114 en 2015). Elle a progressivement acquis des missions opérationnelles importantes, grâce à des moyens militaires mis à disposition par les États : notamment des opérations de surveillance des frontières maritimes et terrestres, l'organisation des vols d'expulsions conjoints, et depuis 2007 le déploiement d'équipes d'intervention rapide aux frontières (RABIT) en cas d'un « *afflux massif d'immigrants clandestins* » à la frontière d'un État. Frontex est aussi chargée de rassembler et analyser le renseignement sur la situation aux frontières. Son autonomie est grandissante et témoigne d'une militarisation du contrôle des frontières, sans contrôle parlementaire réel, sans transparence sur ses activités, et dans un flou juridique important qui semble équivaloir à une impunité pour l'agence en cas de violation des droits fondamentaux lors d'une opération[2].

En octobre 2013, la mise en place d'un système européen de surveillance des frontières (Eurosur) a permis d'aller plus loin encore dans le contrôle grâce à des satellites, drones, réseaux de communication spécifiques, capteurs sur les littoraux, et la coopération avec les pays de transit ou d'origine des migrants. Extrêmement coûteux, ce « *système des*

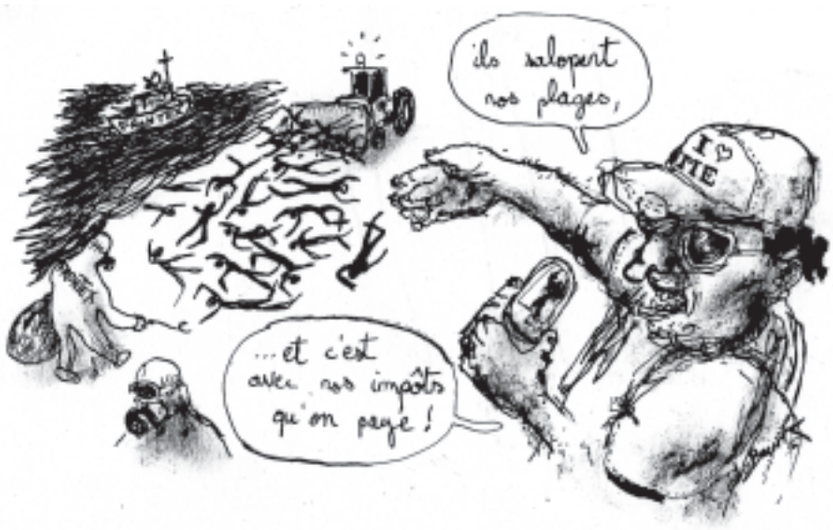

*systèmes* » a été ardemment défendu par la Commission européenne sous prétexte qu'il allait permettre de sauver des vies en Méditerranée en détectant les bateaux. Or la législation ne réaffirme pas l'obligation de recherche et de sauvetage en mer en cas d'identification d'un bateau en perdition, et l'objectif de protéger la vie des migrants ne vient qu'en deuxième position dans la loi, après celui de « *détecter, prévenir et combattre l'immigration illégale* ».

Cet arsenal de type militaire déployé pour fermer et contrôler les frontières a eu pour effet de rendre les routes migratoires de plus en plus dangereuses, et donc meurtrières, mais aussi de contribuer à l'expansion des réseaux de passeurs, devenus incontournables pour les migrants qui cherchent à entrer en Europe.

## Entrer dans l'UE de façon sûre : mission impossible

Alors que les frontières physiques de l'Europe se ferment, les possibilités d'entrer de façon régulière dans l'UE (c'est-à-dire grâce à un visa, quel que soit son type) se sont progressivement restreintes. La législation européenne sur l'immigration « légale » adoptée ces dernières années s'est concentrée sur l'immigration de travail avec une approche essentiellement utilitariste (travailleurs très qualifiés ou travailleurs saisonniers). Aucune disposition n'a été prévue pour permettre une entrée en sécurité pour les personnes souhaitant demander l'asile politique (de type visa humanitaire temporaire), ni pour renforcer leur protection ainsi que celle des travailleurs migrants, des sans-papiers, des étrangers malades, des familles. Au contraire, les règles ont été durcies (au niveau européen mais aussi national) et des atteintes sont régulièrement portées au droit d'asile, aux portes de l'Europe comme dans les États membres. Syriens, Érythréens, Somaliens, Soudanais, Afghans sont parmi les plus nombreux à arriver sur les côtes italiennes, grecques et maltaises. Nul doute que ces personnes fuient un conflit et devraient obtenir l'asile politique, pourtant rares sont ceux qui peuvent effectivement déposer une demande d'asile dans un pays européen. Certains sont refoulés à l'entrée en Europe, d'autres sommés de déposer leur demande d'asile dans un pays de transit (comme le Maroc ou la Turquie). Pour ceux qui parviennent à passer les frontières européennes, la procédure d'asile est souvent un parcours du combattant.

## Les nouvelles propositions n'empêcheront pas de nouvelles tragédies

Face à ces morts toujours plus nombreuses en Méditerranée, certains ont espéré un sursaut des institutions européennes, qui ouvriraient enfin les yeux sur le caractère criminel de leur politique.

Les réactions ont effectivement été rapides[3], mais plutôt que d'apporter des solutions réelles, elles ont confirmé l'autoroute sécuritaire empruntée par l'UE depuis vingt ans déjà. Il est proposé de donner encore plus de pouvoir et d'autonomie à l'agence Frontex, tant pour renforcer ses opérations maritimes (sans que le sauvetage en mer n'en devienne pour autant la priorité) que pour lui confier l'initiative des expulsions. Une opération militaire navale pour détruire les réseaux de passeurs opérant en Libye (EUNAVFOR Med) a par ailleurs été lancée le 22 juin, en lien avec l'OTAN, avec le risque que les migrants soient pris en étau entre leurs passeurs et les militaires européens, et comme effet probable un simple déplacement des routes migratoires. Le Conseil et la Commission ont également proposé d'approfondir la coopération avec les pays d'origine ou de transit des migrants, pour empêcher l'immigration « *à la source* » et faciliter les expulsions (voir page suivante).

## Le maintien d'un règlement absurde

La seule « nouveauté » dans les propositions européennes réside dans le mécanisme de relocalisation des demandeurs d'asile ayant réussi à entrer sur le territoire européen. De plus en plus nombreux en Italie, Grèce et Malte, ces pays n'ont pas les capacités pour traiter toutes les demandes d'asile. Or jusqu'à présent les demandeurs ont l'interdiction de se déplacer dans un autre pays que leur pays d'entrée dans l'UE, en vertu du règlement européen dit « Dublin II ». Plutôt que de modifier cette règle absurde qui bloque les migrants et surcharge les pays concernés, la Commission a proposé un mécanisme temporaire de répartition des demandeurs dans toute l'UE, qui a suscité l'ire de nombreux pays, au prétexte que les « quotas » étaient irrespectueux des droits fondamentaux, alors même que ces États procèdent à des expulsions violentes de migrants sur leur sol (voir encadré). En revanche, ce qui est critiquable dans la relocalisation a été tu par les médias et les politiques : les demandeurs d'asile auraient à passer un premier entretien pour déterminer s'ils ont un « clair besoin de protection ». Qu'en sera-t-il de ceux dont le besoin ne semble pas assez « clair » ? La Commission les renverra au paragraphe « politique de retour » de sa proposition, avant même que leur dossier complet ait été étudié ?

Que la Méditerranée soit devenue la frontière la plus meurtrière au monde n'est donc pas suffisamment grave pour que l'UE et ses membres acceptent d'accueillir dignement les dizaines de milliers d'exilés à ses frontières. L'UE préfère au contraire miser sur des mesures répressives toujours plus importantes et coûteuses, tout en versant des larmes de crocodile sur les vies qu'elle n'a pas voulu sauver.

***Marie Bazin***

### L'industrie de la sécurité, grande gagnante

Un intérêt majeur de l'option sécuritaire ? Le soutien à l'industrie européenne de la sécurité. Dans son livre *Xénophobie Business* (La Découverte, 2012), Claire Rodier explique que la surveillance des frontières et l'enfermement des migrants sont devenus un business très profitable, que ce soit lorsque des missions de sécurité sont confiées à des entreprises privées ou lorsque celles-ci vendent des systèmes de surveillance. Sur le site Internet « Affaires intérieures » de la Commission européenne, la page sur l'industrie de la sécurité explique qu' « *afin d'assurer aux compagnies européennes une position de leader sur le marché pour les années à venir, la Commission a décidé de lancer une série d'actions qui permettront à l'industrie européenne de relever les défis du XXIe siècle* »[1].

Par exemple… Eurosur ? Dont le budget, estimé à 244 millions € mais qui pourrait atteindre 1 milliard, ira aux grands groupes industriels européens (notamment Thales et Sagem en France).

1. http://ec.europa.eu/dgs/home-affairs/what-we-do/policies/industry-for-security/ (traduction par l'auteure)

1. A noter que la grande majorité des flux migratoires se fait sur un même continent, entre pays voisins.

2. Voir la campagne inter-associative Frontexit

3. Déclaration du Conseil européen lors de sa réunion extraordinaire du 23 avril 2015, Agenda européen sur la migration, proposé par la Commission européenne le 13 mai 2015, COM(2015)240 final

## MIGRANTS

# Quand l'Europe sous-traite le contrôle des migrations

**La fermeture des frontières européennes s'est accompagnée d'une intensification de la coopération avec les « pays tiers » pour les transformer en gardes-frontières de l'UE.**

D'abord bilatérale, la "coopération" entre l'Union européenne (UE) et les pays tiers[1] a été approfondie sous diverses formes, selon quatre objectifs différents : déléguer le contrôle des flux migratoires et des frontières aux pays voisins de l'UE, sous-traiter les procédures liées à l'asile, obliger les pays tiers à réadmettre les migrants expulsés d'Europe, et enfin travailler sur les causes des migrations pour réduire les départs.

## Déléguer le « sale boulot »

En associant les pays d'origine ou de transit des migrants au contrôle des frontières, l'UE fait d'eux des exécutants de la politique européenne, alors même que nombre de ces pays sont loin d'être des démocraties. Le Conseil européen a ainsi demandé en avril 2015 à accroître la coopération avec la Tunisie, l'Égypte, le Soudan, le Mali et le Niger. L'agence Frontex a conclu des accords de travail avec 18 Etats[2] et est en négociation avec 7 autres[3], sans contrôle démocratique, et a développé des coopérations multilatérales régionales, telles que la « Africa Frontex Intelligence Community » pour récolter des informations sur les routes migratoires et le profil des migrants. Au niveau opérationnel, cette coopération se traduit par de nombreux programmes ou opérations : par exemple l'opération HERA de Frontex dans les eaux territoriales sénégalaises en 2014, ou les programmes Seahorse Atlantico et Seahorse Mediterraneo pour organiser des patrouilles en mer au large de l'Afrique de l'Ouest et du Nord et ainsi étendre la surveillance au-delà des eaux européennes. Des initiatives bilatérales existent aussi : l'Espagne a ainsi établi une coopération policière avec la Mauritanie sous forme d'équipes conjointes d'investigation déployées dans les zones de départ des migrants. Ce type de mesures, dont l'objectif est d'empêcher les personnes d'émigrer, est une violation évidente du droit de quitter son pays, pourtant garanti par la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

La coopération avec la Libye, important pays de transit des migrants, bénéficie d'un traitement particulier, puisqu'elle contient un volet militaire à travers la mission EUBAM Libya lancée à l'été 2013. Bien que désignée comme « civile », cette mission est rattachée à la politique de sécurité et de défense européenne, et fournit aux autorités libyennes formation, conseil et supervision pour la gestion des frontières. Dès 2005, l'UE avait lancé une « *stratégie de long terme* » avec la Libye de Kadhafi pour la lutte contre l'immigration, vivement critiquée. Après le renversement du dictateur, la relation s'est poursuivie, cette fois sous des allures plus respectables de « *renforcement des capacités* » et de « *sécurité* » des frontières dans le contexte de la guerre contre le terrorisme, mais en évacuant la question du droit des migrants. Pourtant la Libye n'a toujours pas signé la Convention de Genève sur les réfugiés et sa situation est pour le moins chaotique, alors que les migrants qui y sont en transit ont justement fui des pays en conflit comme la Somalie, l'Érythrée, le Soudan.

## Sous-traiter les procédures d'asile

Le sort des demandeurs d'asile bloqués dans les pays frontaliers de l'UE fait justement l'objet d'une politique spécifique : l'externalisation de l'asile, consistant pour l'UE à se défausser de la responsabilité de l'asile en faisant examiner les demandes par les pays de transit, en échange de fonds d'aide au développement. L'externalisation a ainsi commencé dès le début des années 2000 au Maroc, quand bien même les migrants y subissaient une répression féroce des autorités et vivaient dans des conditions dramatiques, et elle se poursuit en Turquie, Tunisie, Algérie.

## Rendre les Etats complices des expulsions de leurs citoyens

Pour expulser les migrants qui sont malgré tout parvenus à franchir les frontières européennes, l'UE négocie depuis dix ans des accords de réadmission. Ces négociations ont d'abord mis la pression sur les pays frontaliers de l'UE, tenus de réadmettre à la fois leurs citoyens mais aussi tous les migrants étant passés sur leur territoire. Des accords ont notamment été signés

## Paris, capitale de la chasse aux migrants

Depuis le 2 juin et l'expulsion d'un camp où survivaient des centaines de réfugié-e-s sous le métro la Chapelle, Paris vit aux rythmes des expulsions, des fausses réponses apportées par les autorités et des violences, policières ou groupusculaires. Depuis plus d'un mois, les expulsions se multiplient, de la Chapelle à la Halle Pajol en passant par l'église St-Bernard (près de 20 ans après la célèbre expulsion de ce lieu ordonnée par le gouvernement de Juppé et dont le Parti socialiste, ironie de l'histoire, avait fustigé la violence). La ville de Paris et l'État se retrouvent face à une situation qu'ils regardaient jusqu'ici de loin (à Calais ou à la frontière franco-italienne) et, en guise de réponse, mettent tout en œuvre pour ne pas voir s'installer une zone de refuge comme la pseudo « jungle » de Calais où s'abritent les réfugié-e-s en route pour l'Angleterre. La violence et les réponses au coup par coup montrent bien que l'objectif premier est de diviser et d'invisibiliser les migrant-e-s. L'énorme déploiement policier et la banalisation d'une violence d'État s'accompagnent du traditionnel discours concernant les demandeurs d'asile ; suspicion et remise en cause de leurs qualités de demandeurs d'asile, mise en concurrence entre nationalités, non-respect des droits et de la procédure de demande d'asile, etc. Dans les rangs des soutiens, on en vient même à se dire, face à la brutalité policière, au nombre de placements arbitraires en rétention (enfants, mineurs isolés inclus) et d'arrestations, que la période est encore plus sombre que sous le mandat de Nicolas Sarkozy. Elle fait tristement écho, en tout cas, à la politique migratoire criminelle de l'UE.

avec le Pakistan, la Turquie, Cap-Vert, et sont en négociation avec le Maroc, l'Algérie, alors même que de nombreuses associations documentent les violations des droits des migrants dans ces pays. Nouvelle stratégie depuis le printemps : multiplier les accords de réadmission avec les pays d'origine des migrants, en ciblant tout particulièrement les pays Afrique Caraïbes Pacifique signataires de l'accord de Cotonou.

## « Développer » pour lutter contre les causes des migrations

Autre stratégie de l'UE pour lutter contre l'immigration irrégulière : l'empêcher à la source par le biais du « développement ». D'une part, cette stratégie prouve que l'UE préfère ignorer les causes politiques des migrations, pourtant responsables de la majorité des migrations clandestines par la Méditerranée. Elle ne s'interroge pas sur ses responsabilités et celles de ses membres dans les conflits qui ont fait fuir les migrants (Irak, Afghanistan, Soudan, Mali), et va même plus loin en soutenant politiquement et financièrement des dictatures (312 millions d'aide au développement ont été accordés à l'Érythrée). D'autre part, lier aide au développement et politique migratoire mène tout droit à une instrumentalisation de l'aide, utilisée comme moyen de chantage pour forcer les pays tiers à appliquer la politique migratoire européenne (contrôle des frontières, accords de réadmission) ou détournée pour servir la lutte contre l'immigration clandestine. Par exemple, l'aide au développement française finance un projet de modernisation de la police sénégalaise, pour la « *mise en place d'unités mobiles de patrouille sur le littoral* ».

La coopération européenne avec les pays tiers dans le domaine des migrations est donc particulièrement représentative de l'incohérence et de l'hypocrisie de l'UE qui veut le beurre et l'argent du beurre : donner l'image d'institutions engagées pour protéger la vie et les droits des migrants tout en coopérant avec tous les régimes sécuritaires voisins, préserver ses intérêts économiques et stratégiques tout en repoussant les victimes de cette politique.

***Marie Bazin***

1. Ce terme désigne tous les pays hors Union européenne, qu'ils soient pays d'origine ou de transit des migrants.

2. Notamment la Turquie, le Nigeria, Cap-Vert

3. Sur le continent africain : Égypte, Libye, Mauritanie, Maroc, Sénégal, Tunisie

### Côte d'Ivoire

# Histoire d'une normalisation

Le 24 octobre 2000 Laurent Gbagbo devient président de la Côte d'Ivoire. Le 11 avril 2011 après que des avions français ont pilonné sa résidence, des blindés français en enfoncent la clôture, la livrant ainsi que ses occupants à la mise à sac et aux exactions par les milices de Ouattara. Une stupéfiante décennie se clôt par un lynchage qui, s'il n'a pas coûté la vie à Laurent et Simone Gbagbo, comme à Kadhafi quelques mois plus tard, a tué nombre de leurs proches et ne mettra pas un terme aux massacres de leurs partisans dans tout le pays. La France avait le mandat de l'ONU de protéger les civils.

C'est l'histoire de cette décennie que raconte Fanny Pigeaud, en reconstituant les vastes zones dont elle a été amputée, réduite à une histoire africaine caricaturale. L'histoire intégrale ne coïncide pas avec le storytelling simpliste servi à la clientèle des médias pendant la durée du feuilleton. Alors, bien sûr, ce lourd pavé, minutieusement documenté, sera écarté avec horreur comme « pro-Gbagbo », anathème suprême, stigmate d'infamie imposé aux hérétiques, alpha et omega de la discussion. Pourtant ce livre n'épargne personne, il est tout sauf un pamphlet ou un plaidoyer passionné et partisan. Il est bien pire : simplement factuel.

C'est un vrai travail de journaliste, sérieux, dense et méticuleux, qui établit ce qu'on peut savoir exactement des faits et ne se fie pas à ce qui a été dit et redit, qui cite à peu près tout ce qui a été écrit sur la question. C'est d'ailleurs sa seule cruauté, refusant la miséricorde de l'oubli à des papiers grotesques. De ce travail de fourmi émerge, ce qu'on pressentait vaguement sans vouloir y croire, la description de l'action implacable, acharnée, cynique et mystificatrice de la France pour que la perle de son empire n'échappe pas à son influence directe. Le dénouement était écrit dès le premier jour dans les forces en présence. Du « miracle ivoirien » en trompe l'oeil d'Houphouët, à la « démocratie » des milices mafieuses de Ouattara, le peuple ivoirien est le grand perdant. Mais il n'y a plus rien à signaler depuis que les choses sont rentrées dans l'ordre françafricain.

***Odile Tobner***

**Fanny Pigeaud,** France Côte d'Ivoire Une histoire tronquée**. Ed. Vents d'ailleurs, juin 2015 ; 350 p. 24€**

## Dossier sur la tournée africaine de François Hollande

Du 1er au 3 juillet, François Hollande s'est rendu au Bénin, en Angola et au Cameroun : Diplomatie, business et dictatures étaient donc au rendez-vous. Le « paravent démocratique » béninois cache en effet mal la compromission avec deux dictatures caricaturales où les droits humains sont bafoués en permanence. Au lendemain de l'annonce du décès de Charles Pasqua, une des figures clés du scandale de l'Angolagate, le déplacement chez Dos Santos (35 ans au pouvoir), sur les pas de Nicolas Sarkozy en 2008, marque une triste continuité des pratiques. Quant à l'étape-éclair au Cameroun, destinée à faire taire les rumeurs farfelues de complot français contre le régime, elle réjouit un doyen de la Françafrique, Paul Biya (33 ans au pouvoir) sous couvert de la menace de Boko Haram au nord du pays.

Retrouvez le dossier publié par Survie à cette occasion sur http://survie.org

## YOUGOSLAVIE/RWANDA

# Le rôle clé de l'amiral Lanxade

**La France est mise en cause pour avoir aidé de multiples façons les auteurs de deux génocides reconnus comme tels par les juridictions internationales, bien que d'ampleurs très différentes : celui commis il y a tout juste vingt ans, du 11 au 17 juillet 1995, par des militaires serbes sur les Bosniaques (ou « Musulmans ») de Srebrenica ; celui perpétré d'avril à juillet 1994 contre les Tutsi par le gouvernement rwandais, son armée et les milices extrémistes hutu. Ces accusations analogues pour des faits presque simultanés sont-elles une coïncidence ? Un point commun : le rôle de l'amiral Jacques Lanxade.**

Né en 1934, l'amiral Jacques Lanxade passe par l'Ecole Navale, d'où il suit à distance l'humiliation de Diên Biên Phu en Indochine. Médaillé pour les opérations de maintien de l'ordre en Afrique du Nord, il participe à l'expédition du canal de Suez en 1956.

En 1989, le président François Mitterrand le prend comme conseiller. Puis de 1991 à 1995 Lanxade occupe le poste prestigieux de chef d'état-major des armées. C'est à cette période que l'armée française intervient au Rwanda et en Bosnie.

### Un chef d'état-major des armées qui accroît son pouvoir

Arguant de la nécessité de prévenir, surtout en période de cohabitation, le risque de dissensions entre l'Elysée et le Premier ministre sur les sujets militaires, Lanxade obtient que soit mise en place entre eux une chaîne de décision dont il est le pivot. Sur le plan international aussi, il participe aux décisions, marginalisant des diplomates. Il rencontre des chefs d'état-major d'autres pays, et même les présidents américain et russe, ou le Secrétaire général des Nations-Unies.

Selon Lanxade, il obtient de Mitterrand une autonomie bien plus large que celle de ses prédécesseurs. Fort de ce soutien, il tient parfois tête au ministre de la Défense Chevènement, dont il suscite la démission, ou au Premier ministre Bérégovoy, avec lequel il a une altercation publique. Il veille à ce que les civils des cabinets ministériels et les diplomates n'aient plus leur mot à dire dans la conduite des opérations.

Suite à la disparition de l'ennemi soviétique en 1989 et à la guerre du Golfe, Lanxade crée quatre organismes qui concentrent entre ses mains le contrôle du renseignement, de la stratégie, de l'exécution des opérations, et des actions audacieuses ou discrètes[1]. Cette restructuration profonde prive les chefs de l'armée de Terre, de Mer et de l'Air de leur autonomie ; les officiers sur le terrain ne peuvent désormais accepter d'ordre que de Lanxade (ou de ses adjoints), qui communique directement avec eux.

### Soutien aux militaires hutus et serbes

En Bosnie comme au Rwanda, en accord étroit avec Mitterrand, l'objectif de Lanxade est apparemment de préserver l'intérêt de la France tel qu'il le conçoit, en soutenant un régime fort. L'aspect humanitaire passe au second plan, si l'on en croit Lanxade. La France propose la création de zones dites « humanitaires sûres » : à Srebrenica, cela n'empêche pas le massacre ; au Rwanda (où Lanxade est à l'origine de la proposition), les tueurs y trouvent refuge.

Lanxade indique que ces deux interventions sont pour lui une préoccupation constante. Il joue un rôle dans la définition des missions des officiers et il se rend souvent sur le terrain pour les rencontrer. Il est (avec le général Quesnot, ainsi que le général Huchon pour ce qui concerne le Rwanda) l'un des responsables français les plus impliqués et les mieux informés.

Les généraux Cot et Varret, qui tentent de s'opposer au soutien français respectivement aux militaires serbes et hutus, sont écartés ; Lanxade place à des postes importants des hauts gradés qui sont favorables à un tel soutien. La Direction générale de la sécurité extérieure regrette dès 1991 l'engagement croissant de l'appareil militaire français auprès de l'armée hutu, et en 1992 elle préconise de se désengager ; en 1993 son directeur est remplacé par un homme très proche de Lanxade. La Direction du renseignement militaire créée par (et subordonnée à) Lanxade diffuse comme lui une lecture ethniste de la situation rwandaise qui influe sur la politique de la France.

Lanxade s'efforce activement d'influencer l'opinion, via la presse. Avec son adjoint le général Germanos qui est un ancien du service de communication de l'armée, et avec Quesnot, il masque le génocide des Tutsi par un vocabulaire flou tel que « massacres inter-ethniques ». Une confusion analogue est entretenue en Bosnie. Des militaires témoignent que l'explication que leur fournit leur hiérarchie, au moment de les affecter au Rwanda ou en Bosnie, ne leur permet pas d'identifier qui sont les tueurs et les victimes.

### Lanxade et les mises en cause de l'armée française

Au Rwanda, l'attitude de l'armée française face aux victimes est l'objet de plaintes de la part de rescapés tutsi, pour complicité de génocide. Le 27 juin 1994, un détachement français rencontre à Bisesero des Tutsi en cours d'extermination. Lanxade en est informé le jour même et la presse en fait état le lendemain. Ces Tutsi sont laissés sans secours pendant trois jours ; après quoi l'adjudant-chef Prungnaud, si on l'en croit, prend lui-même l'initiative de les secourir, face à sa hiérarchie qui entérine après coup. Ce délai coûte la vie à environ un millier d'entre eux.

Mi-juillet 1994, à Paris, les autorités françaises débattent s'il faut ou non interner les membres du gouvernement rwandais génocidaire qui cherchent à se réfugier dans la zone sous contrôle français. Le lieutenant-colonel Hogard qui dirige le secteur, et son chef le général Lafourcade qui commande l'opération Turquoise, expliquent avoir demandé des ordres à Paris le 16 juillet 1994. Ils font partir ces Rwandais au Zaïre le 17 juillet vers midi, avant de recevoir l'ordre officiel le 17 juillet au soir. Selon eux, en tant qu'officiers, ils ne pouvaient pas arrêter ces Rwandais sans

ordre. Il est naturel de se demander si, à l'inverse, ils ont pu les laisser s'enfuir sans que Lanxade n'y donne son aval.

En Bosnie, les avions occidentaux sont censés dissuader les Serbes de pilonner et massacrer les Bosniaques. Or la chaîne de commandement des Nations unies comporte des généraux français, qui restent en partie sous le contrôle de Lanxade. Durant la présidence de Mitterrand, les interventions des avions sont toujours refusées, même en cas de légitime défense, quelquefois même au tout dernier moment alors qu'elles étaient déjà mises en place.

En mai 1995, quand Jacques Chirac devient président, ont lieu les premières interventions : elles sont l'objet de débats houleux et Lanxade dit qu'il les accepte à contre-cœur. La seule réelle action militaire contre les Serbes, l'attaque du pont de Vrbanja en fin mai 1995, est engagée par le général Gobilliard. Si on l'en croit, il obtient après coup que le président Chirac le couvre, obligeant Lanxade à entériner l'action comme s'il l'avait autorisée.

Le général serbe Mladic demande explicitement au général français Janvier, qui commande les forces des Nations unies, la promesse de ne pas recourir aux avions, en échange de la libération de soldats (dont des Français) retenus par les Serbes. Pendant l'attaque de la « zone de sécurité de Srebrenica », le 6 juillet 1995, Janvier rencontre Lanxade. Le général Quesnot, qui conseille alors le président Chirac, se dit favorable à une intervention, tandis que Lanxade s'y dit défavorable. Sous des prétextes chaque fois différents, les six demandes d'intervention des avions sont écartées, et Mladic s'empare facilement de Srebrenica. Par la suite, le général Douin, adjoint puis successeur de Lanxade, serre la main de Mladic devant les photographes, lors de la libération de deux pilotes français.

On constate une corrélation entre les refus d'intervention et Lanxade : c'est quelques semaines après son départ qu'ont lieu des interventions aériennes occidentales qui conduisent à la levée du siège de Sarajevo et au cessez-le-feu.

*Capture d'écran du site internet de l'association France-Turquoise (le 5/07/2015), qui revendique l'action de l'armée française au Rwanda. On y voit l'amiral Lanxade rencontrer des autorités à Kibuye, a priori après la chute du gouvernement génocidaire rwandais, le GIR*
*Selon Jacques Morel, le cliché a été pris le 27 ou le 28 juillet 1994 et on reconnaît : à gauche, Augustin Karara, bourgmestre de Gitesi ; à droite : Gaspard Ruhumuliza, ex-ministre de l'Environnement et du Tourisme du GIR, à qui Lanxade serre la main; et Fidèle Uwizeye, ex-préfet de Gitarama, en chemise blanche.*

## Lanxade assume sa responsabilité

Au-delà des nombreuses différences entre les interventions militaires françaises au Rwanda et en Bosnie, il y a bien plus qu'une coïncidence : il y a une stratégie. L'Etat français soutient un régime fort et son armée, à tout prix, fût-ce au prix d'un génocide. Aux côtés de Mitterrand qui pilote les grandes orientations, une classe dirigeante (politique, diplomatique et médiatique) fait bloc.

Lanxade y joue un rôle particulier, car tous les ordres militaires passent par lui. Quelle est sa part d'initiative ? Les éléments qu'il fournit n'établissent que rarement lesquels de ces ordres lui ont été explicitement imposés par les autorités politiques[2].

Les éléments fournis par Lanxade n'établissent pas non plus s'il a, ou non, décidé de lui-même d'aider les extrémistes hutu et serbes. En revanche, une fois ce cap fixé, il apparaît que Lanxade en assure la continuité au fil des gouvernements successifs, de la maladie de Mitterrand et de son remplacement par Chirac. Sa démarche ne semble pas modifiée par le déroulement des massacres ; tout au plus les prend-il en compte dans sa stratégie de communication.

Alors que l'armée française est accusée de complicité de génocide, Lanxade déclare qu'il est fier des actes des militaires français au Rwanda et en Bosnie. L'influence que Lanxade exerce, sa place dans les décisions, ses choix personnels, les ordres qu'il donne, lui confèrent dans ces actes une responsabilité majeure qu'il assume pleinement.

***François Graner***

1. Respectivement : la Direction du renseignement militaire, l'Etat-major inter-armées, le Centre opérationnel inter-armées, et le Commandement des opérations spéciales.

2. Pour un génocide, cela ne peut d'ailleurs pas être invoqué pour s'exonérer de sa responsabilité

## Pour aller plus loin

Sources principales : Les mémoires de Jacques Lanxade, *Quand le monde a basculé*, Ed. Nil, 2001 ; ses auditions par les missions d'information parlementaires ; et ses interventions dans les médias.

Pour plus de détails, et d'autres références :

- J.-F. Narodetzki, *Nuits serbes et brouillards occidentaux*, Ed. L'Esprit Frappeur, 1999.

- J. Morel, *La France au cœur du génocide des Tutsi*, Ed. Izuba-L'Esprit Frappeur, 2010, disponible (ainsi que les documents qu'il cite) sur http:// jacques.morel67.pagesperso-orange.fr

- F. Graner, *Le sabre et la machette - Officiers français et génocide tutsi*, Ed. Tribord, 2014.

- F. Graner, « Le Rwanda, la Bosnie et l'amiral Lanxade », *La Nuit Rwandaise* n°9, juillet 2015.

## La pelouse de Bolloré accaparée

Le 4 juin, des militants de l'ONG ReAct, de l'Alliance des riverains des plantations Socfin Bolloré et de la Confédération Paysanne se sont invités devant l'immeuble du groupe Bolloré, où se tenait l'assemblée générale des actionnaires, avec un slogan simple : « *Bolloré prend nos terres, à nous de prendre les siennes !* » Après avoir symboliquement fait quelques plantations dans la pelouse, un groupe de militants a pu, au nom des riverains des plantations du groupe Socfin (dont les surfaces africaines ont augmenté de 24% de 2011 à 2014), être reçu pour engager de nouvelles négociations. Le groupe Bolloré, qui contrôle la holding Socfin à 38%, s'est engagé, selon ces organisations, « *à lancer une expertise indépendante sur les conflits fonciers dans les plantations, sur la base d'un expert des Nations Unies proposé par la Confédération Paysanne* ». Et en attendant, Socfin continue d'accaparer des terres ?

## Peut-on enquêter sur Bolloré ?

Pas facile en tout cas quand on travaille dans un journal qui vit largement de la publicité. Ainsi, selon *Le Canard Enchaîné* (03/06), « *en avril, lors d'un conseil de surveillance du journal, déficitaire, détenu par le trio Bergé-Niel-Pigasse, un des dirigeants a mis sous le nez des actionnaires un document montrant un gros "manque à gagner" dans le budget prévisionnel : plus de 7 millions d'euros de rentrées publicitaires d'Havas envolées sur deux ans. Le proprio de l'agence, Vincent Bolloré, a en effet privé* Le Monde *de tout budget après deux enquêtes qui lui avaient fort déplu : "Vincent Bolloré, un prédateur si bien élevé" (*M le magazine du Monde*, 18/10/13) et "Le monopole de Bolloré sur le port d'Abidjan est de plus en plus contesté" (*Le Monde, *06/09/14)* ». Et de conclure : « *La liberté de la presse, d'accord. Mais avec une laisse courte…* »

## Une autre version de la guerre en Libye

Dans les mels divulgués d'Hillary Clinton, on trouve des mémos de Sidney Blumenthal, abreuvé d'informations par un ancien de la CIA. *Mediapart* (28/06) publie et analyse ces mels, jugés suffisamment crédibles par Hillary Clinton pour être diffusés à son staff. Une autre version de la guerre en Libye se confirme : les forces clandestines françaises auraient très tôt appuyé la future rébellion, l'assurant de son soutien, puis auraient participé à son entraînement et à la formation du Conseil national de transition (CNT). Sarkozy, qui aurait vu « *également dans la situation une opportunité pour la France de se réaffirmer en tant que puissance militaire* », aurait bel et bien exigé une redistribution du pétrole et des différents marchés au profit des entreprises françaises, pour lesquelles il exigeait 35 %. Ces informations semblent donc confirmer la validité d'un document qui avait circulé en 2011, émanant du CNT et stipulant que le groupe Total pourrait bénéficier de 35 % de la production pétrolière après la guerre…

**Soutenez-nous : abonnez-vous !**

### Billets d'Afrique et d'ailleurs

**Édité par Survie, 107 Bd de Magenta - 75010 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25**
**11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la « Françafrique ». Au long de ses 12 pages, Billets d'Afrique décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.**

**Nom :** _____ **Prénom :** _____
**Adresse :** _____
**Code postal:**_____ **Ville :** _____
**Tél. :** _____
**Courriel :** _____
**• France : 25 € (faibles revenus: 20 €) • Etranger et DOM-TOM : 30 €**
**• Abonnement numérique (envoi par courriel, mêmes tarifs) : cocher ☐**
**Modalités de paiement :**
**• Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie**
**• Virement bancaire (IBAN : FR76 4255 9000 0321 0217 7520 939, au Crédit Coopératif) : préciser l'objet sur l'ordre de virement**
**Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.**
**Plus d'information sur http://survie.org ou à contact@survie.org**

Bulletin fondé par François-Xavier Verschave
Directrice de la publication: Odile Biyidi Awala.
Directeurs de la rédaction:
Thomas Noirot et Mathieu Lopes
Comité de rédaction: S. Courtoux, R. De Benito, R. Granvaud, D. Mauger, O. Tobner, F. Tarrit, Y. Thomas
Ont participé à ce numéro : M. Bazin, D. Dubreuil, F. Graner, J.-F. Dupaquier, J. Moisan
Illustration : J. Beurk
Photos (licence Creative Commons) : UNHCR (en couverture), Thomas Noirot (p.12).

Association Survie
107, Bd de Magenta, F75010 Paris
Tél. (+33 )1 44 61 03 25
http://survie.org et twitter.com/survie

Commission paritaire n° 0216G87632
Dépôt légal : juillet 2015 - ISSN 2115- 6336
Imprimé par Imprimerie 3 A
7, rue Marie Pia - 91 480 Quincy-sous-Sénart

**Contact de la rédaction : billetsdafrique@survie.org**